

Afrique : les chemins de la croissance (n.2906)

Problèmes économiques
La Documentation française

Problèmes économiques

N° 2.906
13 septembre 2006

DOSSIER : Afrique : les chemins de la croissance

Les économies africaines dans la mondialisation

Esprit

Philippe Hugon

Pour faire un état des lieux de la situation économique de l'Afrique au début du XXI^e siècle, quoi de plus parlant que de choisir comme critère d'évaluation la mondialisation. Si celle-ci a en effet favorisé le développement de certaines aires géographiques comme l'Asie du Sud et de l'Est, l'Afrique est restée, elle, largement en marge du phénomène. 34 pays les moins avancés (PMA) sur 49 se situent aujourd'hui sur le continent noir. Avec 11 % de la population mondiale, l'Afrique ne réalise que 1 % du produit intérieur brut mondial et 2 % du commerce international. L'analyse des principales composantes du processus de mondialisation (échanges commerciaux, globalisation financière, nouvelles technologies de l'information et de la communication, R&D, Investissement direct à l'étranger, etc.) est sans appel et donne l'image d'un continent qui - sauf exception - se retrouve vis-à-vis du reste du monde dans une position de marginalisation ou de relative exclusion.

Politique macroéconomique, croissance et lutte contre la pauvreté

Finances et Développement

Catherine Pattillo, Sanjeev Gupta et Kevin Carey

Après des décennies de stagnation, l'Afrique subsaharienne a renoué, depuis 2004, avec un taux de croissance supérieur à 5 %. Le défi auquel sont désormais confrontés les gouvernements africains est de déterminer la politique économique la plus efficace à mettre en œuvre pour accélérer la croissance et la rendre durable. Ils peuvent avec profit s'appuyer sur certaines études récentes conduites par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Agence française de développement (AFD) et l'université Harvard qui ont cherché à identifier les différents facteurs favorisant les phases d'accélération de la croissance. Ces analyses fournissent également des informations précieuses sur les conditions qui doivent être réunies pour que la croissance permette de réduire de façon significative la pauvreté.

NEPAD : les partenariats public-privé au service du développement

Courrier de la Planète

Rawia M. Tawfik

Au cours des décennies 1970 et 1980, les initiatives en faveur du développement de l'Afrique se sont multipliées. Celles-ci ont successivement accordé un rôle central à l'Etat - à l'époque de la planification économique -, puis au marché - au temps des plans d'ajustement structurel. L'échec patent de ces différentes stratégies pour sortir le continent du sous-développement ont conduit, en 2001, au lancement du Nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique (Nepad) dont l'objectif est d'instaurer un cadre institutionnel plus équilibré entre les différents acteurs du développement. Le Nepad prône en effet l'établissement de partenariats public-privé entre l'Etat, le marché et la société civile. Ces derniers devraient favoriser le renforcement de relations de complémentarité entre des institutions qui ont toutes, à leur manière, un rôle essentiel à jouer dans la croissance et le développement durable.

Aide au développement : où en est-on ?

The Economist

En 2005, la Commission pour l'Afrique, créée il y a deux ans par le Premier ministre britannique Tony Blair, a réclamé aux pays riches qu'ils accordent, jusqu'en 2008 ou 2010, une aide supplémentaire de 25 milliards de dollars au continent noir. Il est vrai qu'au rythme actuel, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) - que s'est fixée, en 2000, la communauté internationale - ne seront pas atteints à l'échéance prévue en 2015. Les réticences des donateurs à davantage de générosité s'expliquent toutefois par le constat d'échec de décennies d'aide au développement. Mais il paraît également évident que les besoins en capitaux de l'Afrique restent absolument considérables. Aussi, les institutions internationales, les Etats et les organisations non gouvernementales devenus plus pragmatiques cherchent-ils désormais à améliorer le climat d'investissement et à mieux contrôler sur le terrain la mise en œuvre des programmes que finance l'aide au développement.

Le poids des mentalités : un important facteur de blocage

Arabes

Entretien avec Stephen Smith

Journaliste de grande réputation, spécialiste du continent noir, Stephen Smith a été successivement responsable du service Afrique à *Libération* et au *Monde*. Dans un ouvrage publié en 2003, intitulé " Négrologie : pourquoi l'Afrique meurt ", il dresse un bilan très sombre de la situation économique et sociale du continent. Il se défend néanmoins, comme l'en ont accusé ses nombreux détracteurs, de faire preuve dans ce livre d'afropessimisme. Il veut au contraire ouvrir le débat et considère qu'en dépit de tous les maux qui accablent l'Afrique, celle-ci a les ressources nécessaires pour parvenir à faire jeu égal avec le reste du monde. Dans biens des domaines comme l'éducation, les mentalités, l'organisation du travail ou la libération de l'individu à l'égard du collectif, les bases du

développement restent à jeter. Mais Stephen Smith insiste surtout sur un point : pour que l'Afrique se développe, il est indispensable que ses habitants rompent avec un passé réinventé et idéalisé et acceptent d'entrer de plain-pied dans la modernité.

EGALEMENT DANS CE NUMERO

MARCHE DU TRAVAIL

Une main-d'œuvre stable est-elle bonne pour la productivité ?

Revue internationale du travail

Peter Auer, Janine Berg et Ibrahim Coulibaly

Les partisans de la flexibilité du marché du travail considèrent que celle-ci favorise la hausse de la production et permet de baisser le taux de chômage. Aussi n'ont-ils cessé de réclamer l'application de réformes allant dans ce sens en Europe et au Japon. Ces économies se caractérisent en effet par des marchés du travail relativement stables et pour lesquels l'ancienneté moyenne dans l'emploi est longue. Pour éclairer le débat, les auteurs présentent ici les résultats d'une étude qui montre que globalement, une ancienneté très longue et une ancienneté courte peuvent tout autant nuire à la productivité. Si par ailleurs une ancienneté moyenne longue ne semble pas diminuer la productivité, elle pourrait bien en revanche ne pas toujours être très favorable à l'emploi. Les pays qui, comme le Danemark, ont une ancienneté d'une durée intermédiaire et qui investissent dans des politiques du marché du travail favorisant une " mobilité protégée " sont ceux qui enregistrent au bout du compte les meilleurs résultats, aussi bien en termes de productivité que d'emploi.

AUDIVISUEL

La situation financière des entreprises de télévision de l'Union européenne

Reflets et Perspectives de la vie économique

André Lange

Le secteur des entreprises de télévision de l'Union européenne comporte six types d'établissement : les entreprises publiques de radio-télévision, leurs homologues privés financés par la publicité, les entreprises de diffusion de chaînes de films à péage, celles éditrices de bouquets de chaînes thématiques et de programmes de télé-achat. Après la crise de 2001-2002, marquée par des pertes importantes liées à la baisse des recettes publicitaires et à la transition vers le numérique, la situation du secteur s'est globalement améliorée, bien que les rythmes de croissance restent très variés suivant les pays et les types d'activités. Globalement, la situation financière demeure néanmoins fragile, non seulement à cause des interrogations qui pèsent sur le volet public de la structure de financement du secteur (redevance et financement sur le budget de l'Etat), mais également à cause du développement de la télévision numérique terrestre.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Qui contrôlera internet ?

Foreign Affairs

Kenneth N. Cukier

Tout réseau international est d'ordinaire géré de manière centralisée. Le système téléphonique mondial est par exemple contrôlé par une organisation instituée par un traité international. Internet reste une exception. D'abord supervisé, depuis sa création, par Jon Postel, professeur à l'université de Californie, il est, depuis 1998, coordonné par une société privée américaine à but non lucratif, l'ICANN. Jusqu'au premier Sommet mondial sur la société de l'information, organisé fin 2003 par les Etats-Unis, les problèmes liés à la gestion intergouvernementale d'internet n'avaient pas encore été posés. Avec le développement des nouvelles technologies et la multiplication des échanges, les enjeux économiques d'internet sont devenus considérables. Aussi, certains gouvernements, en particulier des pays en développement, ont récemment revendiqué un droit de regard sur les noms de domaines et les codes-pays, jusqu'à présent attribués par l'ICANN. Si le contrôle d'internet devait être cédé aux Etats, il est à craindre que celui-ci ne devienne un instrument de renforcement du pouvoir des régimes autoritaires en matière de circulation de l'information. Quoiqu'il en soit, l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit en effet de sécuriser le réseau et d'en renforcer le contrôle sans toutefois priver de liberté les utilisateurs.

Année d'édition : 2006 48 pages, 21x27 cm
 Réf. : 3303332029068 ISSN : 0032-9304